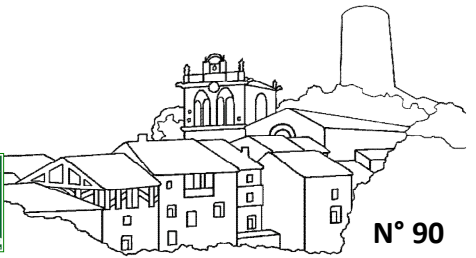


# Le Feuillet municipal

## février 2022



N° 90

Merci de signaler au secrétariat si vous désirez consulter Le Feuillet uniquement sur le site [aurignac.fr](http://aurignac.fr) et ne plus le recevoir en version papier.

« C'est avec beaucoup d'émotion et une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de Michel Chrétien, ancien maire de SAMOUILLAN et conseiller communautaire. Nous souhaitons saluer sa mémoire et son investissement citoyen. Il a notamment suivi et activement participé à la mise en place du Musée de l'Aurignacien et de la Maison de Santé. Connue et reconnue de tous pour son humanisme, il a toujours eu à cœur de défendre les intérêts et les droits de chacun. J'adresse au nom du conseil municipal mes plus sincères condoléances à son épouse et à ses proches. »

Jean-Michel LOSEGO

## La Mairie communique

**Permanences à la Mairie :** le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedi 5 et 19 mars, de 9h à 12h.

**Permanence de nos Conseillers Départementaux : Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD**

le **mercredi 9 mars**, de 14h à 16h - Mairie, bureau des Adjoints

*Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur*

## Liste des donateurs des lots du 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> concours des Maisons Fleuries

Comme annoncé dans le Feuillet de janvier, nous vous communiquons la liste de nos généreux donateurs :

BAUDUC Pépinières, Carrières BERNADETS, BIO 3G, CANUT- ZAPATER, ESPACE EMERAUDE,  
SARL de L'ESTANQUE, GAMM VERT Boulogne, LABATUT-FOURCADE, NATURE et PAYSAGE,  
LE POUVOIR DES FLEURS BY ANDRÉA, AU DOMAINE DU BONSAÏ, VILMORIN JARDIN

## Solidarité avec nos commerçants

En raison de la crise sanitaire qui se prolonge, le Conseil Municipal du 31 janvier a unanimement décidé de reconduire l'exonération, pour l'année 2022, de la redevance pour occupation du domaine public des restaurants et cafés de la commune.

## Pigeons



Le constat des nuisances toujours plus grandes occasionnées par la population exponentielle des pigeons sur la commune nous a conduit à décider d'une campagne de capture par une entreprise agréée. Le but est d'obtenir la régulation de la population de ces volatiles. Le dernier conseil municipal a approuvé la décision à l'unanimité.



## Fibre optique

**FIBRE 31** Le **jeudi 10 mars de 16h à 19h**, dans le hall de la mairie, la société Fibre 31, chargée d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique de la Haute-Garonne, tiendra une permanence pour répondre aux questions des habitants d'Aurignac, en présence des 4 opérateurs nationaux Orange, Free, SFR et Bouygues. En attendant, vous pouvez tester l'éligibilité de votre logement sur le site : <https://www.fibre31.fr>



## L'ADMR recrute du personnel d'intervention et recherche des bénévoles.

Adresser un CV et une lettre de motivation par mail à : [admr.sad.aurignac@fede31.admr.org](mailto:admr.sad.aurignac@fede31.admr.org)

ou par courrier : SAAD ADMR d'AURIGNAC 18 route de Boulogne - 31420 AURIGNAC - ☎05 61 98 98 67

À but non lucratif, l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural propose un accompagnement des personnes de tous âges pour faciliter la vie quotidienne et contribuer à un meilleur vivre chez soi.

**URGENT**

## Inscription sur la liste électorale

L'inscription sur la liste électorale peut s'effectuer toute l'année.

**DERNIER RAPPEL**

Pour pouvoir voter aux élections présidentielle et législatives de 2022, il faut être inscrit sur la liste électorale.

L'inscription est possible **jusqu'au 4 mars 2022 pour la présidentielle**, **et jusqu'au 6 mai pour les législatives, en mairie** et **jusqu'au 2 mars 2022 pour la présidentielle, et jusqu'au 4 mai pour les législatives sur internet.**



- ◆ Pour une inscription au secrétariat de la Mairie, il faut déposer :
  - un justificatif d'identité
  - un justificatif de domicile
  - le formulaire Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription (disponible par internet ou en mairie)

- ◆ L'inscription est également possible en ligne : voir le site « [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) »

Passées ces dates, vous ne pourrez pas participer au scrutin.



## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 10 ET 24 AVRIL 2022

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur de votre choix inscrit sur les listes électorales d'Aurignac ou d'une autre commune.

Pour que le vote par procuration établie auprès de la gendarmerie puisse s'exercer, la Mairie doit impérativement l'avoir réceptionnée suffisamment tôt.

**Vous devez donc faire cette démarche au plus vite.**

De plus sachez qu'un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France.



## Travaux et aménagements

**Embellissement du village** : le cheminement face aux écoles est désormais végétalisé avec de nombreux arbustes, **gracieusement offerts par M. Leber, gérant du magasin Carrefour Contact**, que nous remercions ici vivement pour ses dons réguliers. Nos équipes ont installé quatre bancs qui permettront aux enfants, parents et grands-parents d'attendre la sortie des écoles ou de faire des haltes dans leur promenade. Cet embellissement se poursuivra jusqu'au croisement de l'avenue de Benabarre.

**Au camping** : dans la perspective de l'ouverture du camping, nous continuons les travaux de remise en état avec le renouvellement et la pose de deux bornes électriques neuves pour les mobil-homes, le nettoyage des globes des lampadaires et la révision de l'éclairage ainsi que la pose de cellules de détecteur de présence qui permettent sécurité et économies. Pour un meilleur confort des usagers du camping, deux WC « à la turque », trop vétustes, sont en cours de remplacement. Nous poursuivrons ces travaux, en attendant la grande journée citoyenne du Samedi 14 mai lors de laquelle convivialité et travail au service de la commune devraient faire bon ménage. Nous vous tiendrons au courant.

**À l'école élémentaire** : durant les vacances d'hiver, nous poserons deux avaloirs destinés à stopper définitivement les inondations dans la cour lorsque des pluies importantes se produisent. Deux spots détecteurs de présence viennent par ailleurs d'être remis en état, gages de sécurité et d'économies.

### Numérotation des habitations

La prochaine opération de pose des plaques de numérotation s'effectuera, sous réserve des conditions météorologiques, route d'Alan, route de Boussens, Impasse Cap d'Armas, Quartier Sauterne et rue de la Fontaine Vieille.



### La Ruche à livres

Nouvelle venue sur la Place aux œufs, une « ruche à livres » créée par les enfants de l'ALAÉ permet désormais de donner, emprunter, échanger un ou plusieurs livres, dans un plaisir partagé de culture et de connaissance. Bravo à eux !



## Culture et Patrimoine



**Vendredi 11 mars - spectacle à la salle Saint-Michel à 20h30 : « Cornemuses occitanes pour les nuls »** de Jean-Michel Espinasse  
Musiques et contes : entre mythe et réalité, l'histoire de ces instruments, des personnages et animaux rattachés aux joueurs de cornemuse. Un spectacle bilingue - Gascon / Français - **Tarif : 6€ - Enfants de moins de 12 ans : 3€**

L'après-midi, une séance sera offerte par la municipalité aux élèves du collège accompagnés par leurs professeurs d'occitan, de musique et de français.

*Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur*



MUSEE DE L'AURIGNACIEN  
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

## Votre Musée vous accueille et vous propose

Pour ces vacances d'hiver, l'équipe de médiation du **Musée de l'Aurignacien** vous a concocté un programme de visites, d'animations et d'ateliers où petits et grands pourront trouver leur bonheur.

**DES ATELIERS PARTICIPATIFS du mardi au dimanche à 11h et à 16h** sur inscription. *Durée : 1h | 5€ par participant*

Entre allumage d'un feu préhistorique, sculpture d'une lampe à graisse ou encore fabrication d'un instrument de musique, il y en aura pour tous les goûts.

**UNE ANIMATION EXCEPTIONNELLE le jeudi 24 février** de 14h à 17h30. *Tout public | 5 € par participant*

Apprenez à tresser les végétaux avec Sabine Pianetti de l'**association Gaïa Fior**.

Initiation à la technique ancestrale de la vannerie spiralée cousue : vous repartirez avec votre création !

**DES VISITES COMMENTÉES** à 14h30, du mardi au dimanche. *Tout public | 45 min | Comprises dans le prix d'entrée*

Visitez le musée en compagnie d'un médiateur pour en apprendre davantage sur le quotidien des peuples préhistoriques qui ont laissé leurs traces à l'abri, leur environnement et les espèces animales qu'ils côtoyaient.

Réservation conseillée : au 05 61 90 90 72 ou [accueil@musee-aurignacien.com](mailto:accueil@musee-aurignacien.com) ou sur [www.musee-aurignacien.com](http://www.musee-aurignacien.com)



## Cinédonjon

### Février

**Vendredi 25/02 - 21h** : Madres paralelas (v.o.s.t)

**Dimanche 27/02 - 16h** : Tous en scène 2 (animation)

### Mars

**Vendredi 04/03 - 21h** : En attendant Bojangles

**Samedi 05/03 - 17h30** : Les promesses

**Dimanche 06/03 - 16h** : Les voisins de mes voisins sont mes voisins (animation)

**Dimanche 13/03 - 16h** : La panthère des neiges

**Vendredi 18/03 - 21h** : La leçon d'allemand

**Samedi 26/03 - 17h30** : Kings man : Première mission

**Samedi 26/03 - 21h** : Twist à Bamako

*Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur*

### Dates à retenir

**19/03** : Salle paroissiale, Soirée St-Patrick, organisée par le Comité des Fêtes



### État civil

### Naissance

YMERI RAMO Agnès le 27/01